

Lundi 30 mars 2020

Navigation sur le Rhône : CNR remet en service ce 28 mars 2020 l'écluse de Sablons (Isère), accidentée depuis le 18 février, grâce à la mobilisation et à la coordination exemplaires de ses équipes et de l'ensemble des acteurs du territoire.

En raison de l'indisponibilité de l'écluse de Sablons (Isère) depuis le 18 février dernier, la navigation sur le Rhône était interrompue sur une portion de 10 kilomètres. Les travaux de remise en service de l'écluse ont été réalisés avec une mobilisation importante des équipes de CNR et de l'ensemble des acteurs sollicités, y compris depuis les dispositions particulières prises par le gouvernement le 16 mars pour faire face à la crise sanitaire liée au Covid19. Après l'évacuation du bateau accidenté Pampero par les services de secours, et le remplacement de la porte aval de l'écluse, la navigation fluviale a pu reprendre ce samedi 28 mars à 15h30 sur ce secteur.

CNR remercie l'ensemble des services de l'Etat, des services de secours de l'Isère, des parties prenantes et des prestataires, qui se sont mobilisés aux côtés de ses équipes pour permettre cette remise en service dans les meilleures conditions possibles.

Dans le contexte sans précédent de crise sanitaire liée au Covid19 qui affecte le monde, CNR assure la continuité de ses missions de concessionnaire du fleuve Rhône et de producteur d'électricité 100 % renouvelable. Des plans de continuité d'activité ont été déployés sur l'ensemble de ses sites, et notamment sur celui de Sablons, pour poursuivre et terminer les travaux de remise en service de l'écluse de Sablons, accidentée depuis le 18 février.

Les travaux sur l'écluse :

Dès le début de l'incident, CNR a mis en place une cellule de crise opérationnelle sur site et mobilisé ses différents services, pour évaluer et commencer à réaliser les travaux de réparation de la porte de l'écluse endommagée : acheminement depuis Avignon et préparation d'une porte de remplacement, batardage et vidange de l'écluse, mise en fabrication et approvisionnement de pièces endommagées lors de l'incident... Ces actions ont été réalisées en parallèle des opérations délicates de sécurisation et de dépotage de la cargaison de chlorure de vinyle du bateau Pampero, menées par les services de secours présents sur place, CFT (le transporteur) et KEM ONE (le propriétaire de la marchandise).

Dès la fin de ces opérations sensibles de dépotage, CNR a poursuivi la mobilisation de ses équipes en 3 x 8, 7 jours sur 7. La levée des consignes de sécurité très strictes imposées par les services de secours et de sécurité publique lui a permis de réaliser activement son programme d'opérations. L'assemblage de la porte de remplacement et la remise en service des éléments permettant son fonctionnement ont ainsi été terminés la semaine dernière. Les dernières opérations ont concerné le réglage de la porte, les travaux sur le génie civil et les opérations de qualification.

Pour limiter au maximum l'exposition au covid19 des équipes, tous ces travaux ont été réalisés en adaptant les méthodes de travail, et dans le strict respect des mesures gouvernementales.

Contacts Presse:

L'ensemble du personnel mobilisé a travaillé en lien étroit et aux côtés des pompiers, de la gendarmerie, des services de l'Etat, des opérateurs et navigants mais aussi des collectivités locales et des élus.

Information des parties prenantes et mobilisation du Centre de gestion de la navigation

Dès le 18 février, CNR a mis en place (via notamment son Centre de Gestion de la Navigation (CGN), basé à Châteauneuf-du-Rhône) une communication régulière avec les bateaux sur le Rhône, et assuré le lien avec les zones portuaires susceptibles de les accueillir.

Elle a entretenu des relations étroites avec les industriels utilisateurs de la voie d'eau, pour les accompagner au mieux dans cette période sensible.

Pour apporter toute la visibilité aux navigants et parties prenantes sur l'évolution de la situation, un bulletin d'information bi-hebdomadaire leur a été diffusé, avec un dernier bulletin les informant de la réouverture de l'écluse envoyé ce samedi 28 mars.

Depuis sa remise en service samedi après-midi, 44 bateaux ont pu passer l'écluse de Sablons.

La navigation de plaisance et des bateaux à passagers est, quant à elle, interdite jusqu'à nouvel ordre en raison de la crise sanitaire.

« La réouverture ce jour de l'écluse de Sablons est le fruit d'une mobilisation coordonnée de moyens et de compétences mis en œuvre par CNR bien sûr, mais également par l'ensemble de ses parties prenantes et intervenants sur ce projet, et tout particulièrement le SDIS de l'Isère, qui a œuvré sans faille et apporté son soutien et son appui logistique aux équipes de CNR présentes sur site. Je tiens à les en remercier très sincèrement car cette mobilisation permet aujourd'hui la reprise du transport fluvial sur l'ensemble du Bas Rhône. Je tiens également à remercier tous les industriels et acteurs du transport fluvial pour leur compréhension et leur patience. Qu'ils soient assurés que CNR continuera à promouvoir le déploiement du transport fluvial en tant que mode de transport propre, compétitif et sûr, complémentaire aux autres modes comme le fer ou la route.

Enfin, mes remerciements s'adressent aux équipes de CNR qui ont poursuivi sans relâche et avec engagement leur mission, malgré le contexte de crise sanitaire que nous connaissons aujourd'hui » a tenu à souligner Elisabeth Ayrault, PDG de CNR.

A PROPOS

CNR

CNR est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, gestion et déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Forte de 1370 collaborateurs, CNR produit près de 15 TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maitrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Contacts Presse: